

Dernière Heure

Le maire assassin de Gentilly

L'INSTRUCTION POURSUIT SON COURS. — UNE ARRESTATION POURRAIT ÊTRE OPÉRÉE SOUS PEU

Paris, 4 janvier. — Après l'étonnante confrontation de Pirov et du fils Chabrus, le juge d'instruction a fait introduire dans son cabinet M. Point, l'ancien contremaître du maire de Gentilly. Il lui a présenté l'indicateur Chaix retrouvé au Perroux et lui a demandé s'il reconnaissait cet indicateur. — Il y a bien un indicateur qui a disparu du bureau de Pirov, a répondu M. Point, mais je ne puis affirmer que c'est celui-là. M. Point a mis alors sous les yeux des feuillets les chiffres inscrits sur trois des feuillets de l'indicateur. Sur la première feuille, M. Point ne reconnaît pas l'écriture de son patron. Sur la seconde, il constate une certaine analogie, mais affirme que ce n'est certainement pas Pirov qui a écrit les annotations relevées sur le troisième feuillet. M. Jandoux, directeur de l'usine de Gentilly, a déclaré qu'il n'avait pas vu Pirov dans l'après-midi de samedi, mais il a ajouté que ce dernier avait très bien pu entrer et sortir sans qu'il l'eût aperçu. D'après le contremaître de l'usine, la porte verte le lundi matin. Elle ne pouvait l'avoir été que par Pirov. L'employé du bar de la rue de Rivoli, qui a vendu le couteau dont s'est servi l'assassin le soir du 20 octobre, était un nommé M. Moussois, le marbrier chez qui Pirov s'est rendu pour téléphoner à 7 h. 10, n'a rien remarqué de particulier. Le maire de Gentilly se portait sur lui aucune tâche suspecte. Or, sait que le sang des victimes a giclé jusque au plafond. M. Point a en outre une conférence avec M. Nicolaïev, sous-chef de la sûreté et M. Guillaume, secrétaire de M. Guichard. Le bruit court qu'une arrestation pourrait être opérée dans quelques heures.

Un garde-magasin attaqué et dévalisé

Paris, 4 janvier. — Ce matin, vers onze heures et demie, un garçon de magasin, Gaston Rossot, 37 ans, au service de M. Béguin, fabricant de tissus, 32, rue du Sentier, est venu déclarer au commissariat Vivienne qu'il avait été victime d'une agression de la part de deux individus qui lui avaient volé une somme de dix mille francs en billets de banque contenus dans un sac qui se trouvait dans la poche intérieure de son gilet de travail et qui venait de toucher dans un établissement de crédit du boulevard des Capucines. Ses agresseurs, qui l'entraînèrent au coin de la rue Feytaud, se seraient jetés sur lui et l'auraient précipité à terre. Puis, après l'avoir dévalisé, se seraient enfuis dans la direction de la Bourse.

D'après les déclarations de Rossot, l'un des malfaiteurs serait de complexions assez fortes, taille 1 m. 70 environ, forte moustache brune et était vêtu d'un veston noir, d'un sablier bleu et coiffé d'une casquette foncée. L'autre, plus grand de taille, était vêtu d'un long pardessus et coiffé d'une casquette de couleur grise. Les deux individus ont été dévalisés, mais, jusqu'à ce qu'il semble établi qu'aucun passant n'a été témoin de l'attentat.

Aggression et vol

Cherbourg, 4 janvier. — Gabrielle Harnoux, âgée de 12 ans, gardait seule le débit tenu par ses parents à Cherbourg, lorsqu'un individu, pendant qu'elle lui servait à boire, lui sauta à la gorge. Il l'immobilisa en développant la tête dans un rideau, puis la tira en arrière et s'enfuit. L'enfant a pu donner le signalement du coupable, qui a été arrêté et écroué. C'est le nommé Jacques Louis, âgé de 32 ans, mortier à Nantes, marié et père de deux enfants.

La promotion dans la Légion d'honneur

Paris, 4 janvier. — La promotion dans la Légion d'honneur faite par le ministre de l'Intérieur ne paraîtra qu'après le 17 janvier. On cite, parmi les nouveaux commandeurs, M. Hennion, directeur de la sûreté générale, et M. Ogier, directeur du contrôle au ministère de l'Intérieur.

Naufrage d'un vapeur allemand

Vingt-quatre morts
Newport, 4 janvier. — Hier soir, le vapeur allemand « Luckenbach » a fait naufrage dans le valet de Chesapeake. Il y a 24 morts, dont le patron et sa femme. Huit hommes, cramponnés aux vergues et pendant six heures exposés à la tempête ont été recueillis; les autres, transis de froid, lâchement pris un à un et se noyèrent.

Une crise ministérielle portugaise

Lisbonne, 4 janvier. — Le président du conseil des ministres a présenté au président de la République la démission du cabinet, qui a été acceptée. M. de Arrago a chargé M. Almeida, chef des évolutionnistes, de former le nouveau ministère. M. Almeida a commencé activement les démarches auprès des unionistes et des indépendants.

LE SYNDICALISTE LIOTIER EN CORRECTIONNELLE

Saint-Etienne, 4 janvier. — Cet après-midi a comparu devant le tribunal correctionnel le syndicaliste Liotier, inculpé d'excitation au sabotage de la mobilisation en cas de guerre. Les propos que l'accusation reproche à Liotier d'avoir tenus au cours de réunions à Chazelles, à Grandcroix et à St-Etienne ont été niés par plusieurs témoins à décharge. M. Le Griot, défenseur de Liotier, a soulevé la question d'incompétence. Le procureur de la République occupe le siège du ministère public. Le jugement sera rendu lundi.

UN DRAME A LA FRONTIÈRE PYRÉNÉENNE

Pau, 4 janvier. — Le parquet d'Orloros s'est transporté aux forges d'Abel, où un ouvrier mineur du journal transpirent, nommé Santiago, a été tué de quatre coups de revolver par deux ouvriers espagnols, qui se sont enfuis dans la nuit.

La Conférence de la Paix

Pourquoi la séance d'hier n'a-t-elle pas eu lieu ?

La Turquie s'inclinera devant les Puissances

Londres, 4 janvier. — A la surprise générale, la séance de cet après-midi n'a pas eu lieu. Les délégués balkaniques étaient réunis depuis trois heures et demie au Palais national, lorsque vers quatre heures, on leur annonça que la conférence n'aurait pas lieu. Immédiatement, on supposa que certaines interventions extérieures avaient eu lieu et on fit aussitôt allusion à une visite qu'aurait faite ce matin sir Edward Grey à un délégué ottoman. La délégué ottomane, cependant, dément cette visite et assure que, jusqu'à présent, rien ne s'est produit. Mais d'autres personnes ont affirmé que sir Edward Grey a reçu la visite de Tewfik Pacha. Il n'y a plus aucun doute que le délai ainsi demandé a pour but de permettre à certaines interventions européennes de se produire avant la rupture. Les délégués ottomans affirment catégoriquement avoir plus à demander de nouvelles instructions, et les délégués balkaniques s'en tenant à leurs demandes relatives à Andrinople et aux îles de la Mer Egée, ont à l'impression que ni les uns, ni les autres ne céderont, aussi que cependant la Turquie s'inclinera devant le fait accompli si les puissances l'y invitent avec fermeté.

Les divergences de vues du Cabinet Turc

Constantinople, 4 janvier. — Kiamil pacha, ministre, a quitté le grand-vizirat et est rentré chez lui. L'agence ottomane dément tout bruit de crise ministérielle. Cependant, des divergences de vues existent parmi les membres du cabinet. Le prochain conseil se réunira demain, sous la présidence de Kiamil.

LA TURQUIE rejette l'ultimatum

Constantinople, 4 janvier. — A l'issue du conseil des ministres, l'ordre a été donné à Rehid Pacha de rejeter l'ultimatum des alliés et d'insister pour conserver Andrinople et les îles de la mer Egée.

L'attitude comminatoire des délégués alliés

Londres, 4 janvier. — Les délégués balkaniques ont communiqué officiellement que, quelques propositions que la Turquie puisse faire lundi, si ces propositions ne répondent pas à l'intégralité des demandes contenues dans leur ultimatum, les alliés rompront les négociations. Ils ont, puis, sa formalité des conditions de l'armistice, quatre jours plus tard, à partir de 7 heures du soir, les hostilités recommenceront sur toute la ligne.

A la Conférence des Ambassadeurs

Londres, 4 janvier. — La réunion des ambassadeurs a duré une heure et demie. A la fin de la réunion, l'ambassadeur d'Italie est resté seul au Foreign Office. Les délégués turcs s'y sont rendus peu après.

Les hostilités navales turco-grecques

Athènes, 4 janvier. — L'Estia annonce que ce matin à sept heures quatre navires turcs dont on n'a reconnu que le Medjid alié, s'accommodèrent de quatre torpilleurs, sortis des Dardanelles. Le Medjid alié s'est dirigé vers Tenedos pendant que les autres navires stationnaient près de Koum-Kale. La flotte grecque était apparue, une courte heure auparavant, et échangea après quoi la flotte turque est rentrée dans les Dardanelles.

Les roumains de Serbie

Vienne, 4 janvier. — On télégraphie de Bucarest à l'« Allg. Ztg. » : Un sujet roumain, le docteur Aurel Popovici, qui habite la Serbie, adresse, par le voie des journaux roumains, un appel à la mobilisation dans lequel il déclare que le moment est opportun pour assurer le sort des Roumains habitant la Serbie.

Encore un incident austro-serbe ?

Rome, 4 janvier. — Un télégramme de Brindisi annonce qu'un paquebot du Lloyd autrichien, qui a abordé à Santa-Quaranta, a constaté que l'agence Lloyd avait été saccagée et incendiée par les Serbes.

Manifestations anti-grecques à Constanza

Athènes, 4 janvier. — D'après le journal « Embros », de nouvelles manifestations anti-grecques, organisées par les Kouzo-Valachos, se sont produites à Constanza, sur la route à six heures plusieurs boutiques grecques et s'est livré à des excès devant le consulat de Grèce. Les troupes ont eu une certaine peine à rétablir l'ordre.

Un encaisseur victime de deux bandits

Paris, 4 janvier. — Le commissaire de police du quartier des Batignolles a ouvert une enquête sur un vol de 65,000 francs dont l'encaisseur d'une grande maison d'automobiles de Puteaux aurait été victime ce matin dans un café de la place Clichy, de la part de deux inconnus qui l'auraient invité à prendre une consommation. Les malfaiteurs auraient enlevé la sacoche qui contenait le numéraire pendant un moment d'inattention de l'encaisseur. Celui-ci a été privé de se servir à la disposition du commissaire de police.

Attentat à la poudrière de Firon

Henri Boudanger, né à Sains-du-Nord, le 27 septembre 1894, journalier à Firon, est accusé d'avoir à Firon en 1912, commis des attentats à la poudrière sur la jeune Suzanne Fourquignies, alors âgée de moins de 13 ans.

Un garçonnet ébouillanté

Volé que de nouveau, l'eau bouillante a fait une victime. Samedi matin, vers cinq heures, l'ouvrier mineur Prybulski, d'origine polonaise, travaillant à la fosse de Firon, traitait chez lui son travail terminé. Pour se laver, il prépara une cuve à demi remplie d'eau près de laquelle il plaça un seau plein d'eau bouillante.

En Flandre

Grandiose manifestation de Libre-Pensée

Des obsèques civiles à Boschépo. Hier matin ont eu lieu à Boschépo les obsèques civiles de M. Prosper Lahaye, négociant, ancien conseiller municipal, membre du Bureau de bienfaisance.

LA CEREMONIE

Le maire, après avoir béni, refusant le drap mortuaire, à la dernière heure il se faisait offrir à la veuve, à la condition qu'elle irait le demander à M. le curé. Mme Lahaye s'opposa avec indignation cette proposition humiliante; elle fit elle-même confectionner un drap.

LA CEREMONIE

Le maire, après avoir béni, refusant le drap mortuaire, à la dernière heure il se faisait offrir à la veuve, à la condition qu'elle irait le demander à M. le curé. Mme Lahaye s'opposa avec indignation cette proposition humiliante; elle fit elle-même confectionner un drap.

LA CEREMONIE

Le maire, après avoir béni, refusant le drap mortuaire, à la dernière heure il se faisait offrir à la veuve, à la condition qu'elle irait le demander à M. le curé. Mme Lahaye s'opposa avec indignation cette proposition humiliante; elle fit elle-même confectionner un drap.

LA CEREMONIE

Le maire, après avoir béni, refusant le drap mortuaire, à la dernière heure il se faisait offrir à la veuve, à la condition qu'elle irait le demander à M. le curé. Mme Lahaye s'opposa avec indignation cette proposition humiliante; elle fit elle-même confectionner un drap.

LA CEREMONIE

Le maire, après avoir béni, refusant le drap mortuaire, à la dernière heure il se faisait offrir à la veuve, à la condition qu'elle irait le demander à M. le curé. Mme Lahaye s'opposa avec indignation cette proposition humiliante; elle fit elle-même confectionner un drap.

LA CEREMONIE

Le maire, après avoir béni, refusant le drap mortuaire, à la dernière heure il se faisait offrir à la veuve, à la condition qu'elle irait le demander à M. le curé. Mme Lahaye s'opposa avec indignation cette proposition humiliante; elle fit elle-même confectionner un drap.

LA CEREMONIE

Le maire, après avoir béni, refusant le drap mortuaire, à la dernière heure il se faisait offrir à la veuve, à la condition qu'elle irait le demander à M. le curé. Mme Lahaye s'opposa avec indignation cette proposition humiliante; elle fit elle-même confectionner un drap.

LA CEREMONIE

Le maire, après avoir béni, refusant le drap mortuaire, à la dernière heure il se faisait offrir à la veuve, à la condition qu'elle irait le demander à M. le curé. Mme Lahaye s'opposa avec indignation cette proposition humiliante; elle fit elle-même confectionner un drap.

LA CEREMONIE

Le maire, après avoir béni, refusant le drap mortuaire, à la dernière heure il se faisait offrir à la veuve, à la condition qu'elle irait le demander à M. le curé. Mme Lahaye s'opposa avec indignation cette proposition humiliante; elle fit elle-même confectionner un drap.

Un terrible accident a produit à Sin-le-Noble une profonde émotion.

A LALLAING

Un garçonnet ébouillanté

Volé que de nouveau, l'eau bouillante a fait une victime. Samedi matin, vers cinq heures, l'ouvrier mineur Prybulski, d'origine polonaise, travaillant à la fosse de Firon, traitait chez lui son travail terminé. Pour se laver, il prépara une cuve à demi remplie d'eau près de laquelle il plaça un seau plein d'eau bouillante.

En Flandre

Grandiose manifestation de Libre-Pensée

Des obsèques civiles à Boschépo

Hier matin ont eu lieu à Boschépo les obsèques civiles de M. Prosper Lahaye, négociant, ancien conseiller municipal, membre du Bureau de bienfaisance.

LA CEREMONIE

Le maire, après avoir béni, refusant le drap mortuaire, à la dernière heure il se faisait offrir à la veuve, à la condition qu'elle irait le demander à M. le curé. Mme Lahaye s'opposa avec indignation cette proposition humiliante; elle fit elle-même confectionner un drap.

LA CEREMONIE

Le maire, après avoir béni, refusant le drap mortuaire, à la dernière heure il se faisait offrir à la veuve, à la condition qu'elle irait le demander à M. le curé. Mme Lahaye s'opposa avec indignation cette proposition humiliante; elle fit elle-même confectionner un drap.

LA CEREMONIE

Le maire, après avoir béni, refusant le drap mortuaire, à la dernière heure il se faisait offrir à la veuve, à la condition qu'elle irait le demander à M. le curé. Mme Lahaye s'opposa avec indignation cette proposition humiliante; elle fit elle-même confectionner un drap.

LA CEREMONIE

Le maire, après avoir béni, refusant le drap mortuaire, à la dernière heure il se faisait offrir à la veuve, à la condition qu'elle irait le demander à M. le curé. Mme Lahaye s'opposa avec indignation cette proposition humiliante; elle fit elle-même confectionner un drap.

LA CEREMONIE

Le maire, après avoir béni, refusant le drap mortuaire, à la dernière heure il se faisait offrir à la veuve, à la condition qu'elle irait le demander à M. le curé. Mme Lahaye s'opposa avec indignation cette proposition humiliante; elle fit elle-même confectionner un drap.

LA CEREMONIE

Le maire, après avoir béni, refusant le drap mortuaire, à la dernière heure il se faisait offrir à la veuve, à la condition qu'elle irait le demander à M. le curé. Mme Lahaye s'opposa avec indignation cette proposition humiliante; elle fit elle-même confectionner un drap.

LA CEREMONIE

Le maire, après avoir béni, refusant le drap mortuaire, à la dernière heure il se faisait offrir à la veuve, à la condition qu'elle irait le demander à M. le curé. Mme Lahaye s'opposa avec indignation cette proposition humiliante; elle fit elle-même confectionner un drap.

LA CEREMONIE

Le maire, après avoir béni, refusant le drap mortuaire, à la dernière heure il se faisait offrir à la veuve, à la condition qu'elle irait le demander à M. le curé. Mme Lahaye s'opposa avec indignation cette proposition humiliante; elle fit elle-même confectionner un drap.

LA CEREMONIE

Le maire, après avoir béni, refusant le drap mortuaire, à la dernière heure il se faisait offrir à la veuve, à la condition qu'elle irait le demander à M. le curé. Mme Lahaye s'opposa avec indignation cette proposition humiliante; elle fit elle-même confectionner un drap.

LA CEREMONIE

Le maire, après avoir béni, refusant le drap mortuaire, à la dernière heure il se faisait offrir à la veuve, à la condition qu'elle irait le demander à M. le curé. Mme Lahaye s'opposa avec indignation cette proposition humiliante; elle fit elle-même confectionner un drap.

La maison mystérieuse de la rue de la Barre

Il y a, rue de la Barre, à Lille un vaste immeuble fort propice à toutes sortes de complots étonnants. On y découvrit, voici quelques années, une organisation occulte élite-militaire qui fut anéantie avec quelque fracas.

LA STATISTIQUE DES NAUFRAGES

Paris, 4 janvier. — Le « Journal officiel » publie la statistique des naufrages et accidents de mer survenus en 1910. Au cours de cette année, l'administration a enregistré 333 accidents de mer et 273 naufrages français se répartissant en 273 naufrages, 31 vapeurs, 1 croiseur dédoublé et 1 bâtiment de l'Etat; ce dernier est le sous-marin « Pluviose », qui fut coulé en rade de Calais.

Un baron ruiné se suicide

Fontainebleau, 4 janvier. — Le baron de Bréda, âgé de 71 ans, dont la famille habite Paris, a été tiré au jour par la bombe de sa voiture dans la cité du cimetière de Fontainebleau.

Un cimetière saccagé

Paris, 4 janvier. — Des malfaiteurs ont pénétré la nuit dernière par escalade dans le cimetière de la Vierge à Paris. Ils ont mis au pillage une cinquantaine de tombes fracturées les pierres des chapelles et emporté nombre d'objets précieux.

Les fumeries d'opium

Lyon, 4 janvier. — La police a perquisitionné aujourd'hui dans diverses fumeries d'opium privées. Elle a saisi quantité de cette drogue et acquis la conviction qu'elle était introduite par une maison allemande.

Du danger de porter une fortune

Beauvais, 4 janvier. — Hier soir, vers 6 heures et demie, sur la route de Méru à Villeneuve-le-Roi, Mme Delaruelle, qui venait de louer ses terres à la Société Générale, a été assaillie par un individu qui lui arracha son sac à main, contenant environ 800 francs.

Une rixe chez des Bohémiens

Abbi, 4 janvier. — Après de copieuses libations, une rixe a éclaté entre des nomades. Un nommé Gribel, frappé d'un coup de couteau de fourche et de sabre et grièvement blessé la femme Stadelmann et son enfant.

DANS LA REGION Les Fourberies de Tartufe

« Changez-les par la porte, ils reviennent par la fenêtre », a-t-on dit des Jésuites. Le propos est vrai aussi pour tous les autres ordres congréganistes.

La Congrégation expulsée des frères à barquette se reconstitue clandestinement à Lille.

Un terrible accident s'est produit aux « Usines de l'Espérance ». Un homme a été littéralement coupé en deux par une locomotive.

Et l'on retrouve une vieille connaissance

« Changez-les par la porte, ils reviennent par la fenêtre », a-t-on dit des Jésuites. Le propos est vrai aussi pour tous les autres ordres congréganistes.

A Sin-le-Noble

Un enfant brûlé vif

Un terrible accident, qui a coûté la vie à un malheureux bambin de quatre ans, vient de se produire à Sin-le-Noble.

LA CEREMONIE

Le maire, après avoir béni, refusant le drap mortuaire, à la dernière heure il se faisait offrir à la veuve, à la condition qu'elle irait le demander à M. le curé. Mme Lahaye s'opposa avec indignation cette proposition humiliante; elle fit elle-même confectionner un drap.

LA CEREMONIE

Le maire, après avoir béni, refusant le drap mortuaire, à la dernière heure il se faisait offrir à la veuve, à la condition qu'elle irait le demander à M. le curé. Mme Lahaye s'opposa avec indignation cette proposition humiliante; elle fit elle-même confectionner un drap.

30.496 personnes (303 personnes protégées et 9.547 adultes).

LA STATISTIQUE DES NAUFRAGES

Paris, 4 janvier. — Le « Journal officiel » publie la statistique des naufrages et accidents de mer survenus en 1910. Au cours de cette année, l'administration a enregistré 333 accidents de mer et 273 naufrages français se répartissant en 273 naufrages, 31 vapeurs, 1 croiseur dédoublé et 1 bâtiment de l'Etat; ce dernier est le sous-marin « Pluviose », qui fut coulé en rade de Calais.

Un baron ruiné se suicide

Fontainebleau, 4 janvier. — Le baron de Bréda, âgé de 71 ans, dont la famille habite Paris, a été tiré au jour par la bombe de sa voiture dans la cité du cimetière de Fontainebleau.

Un cimetière saccagé

Paris, 4 janvier. — Des malfaiteurs ont pénétré la nuit dernière par escalade dans le cimetière de la Vierge à Paris. Ils ont mis au pillage une cinquantaine de tombes fracturées les pierres des chapelles et emporté nombre d'objets précieux.

Les fumeries d'opium

Lyon, 4 janvier. — La police a perquisitionné aujourd'hui dans diverses fumeries d'opium privées. Elle a saisi quantité de cette drogue et acquis la conviction qu'elle était introduite par une maison allemande.

Du danger de porter une fortune

Beauvais, 4 janvier. — Hier soir, vers 6 heures et demie, sur la route de Méru à Villeneuve-le-Roi, Mme Delaruelle, qui venait de louer ses terres à la Société Générale, a été assaillie par un individu qui lui arracha son sac à main, contenant environ 800 francs.

Une rixe chez des Bohémiens

Abbi, 4 janvier. — Après de copieuses libations, une rixe a éclaté entre des nomades. Un nommé Gribel, frappé d'un coup de couteau de fourche et de sabre et grièvement blessé la femme Stadelmann et son enfant.

DANS LA REGION Les Fourberies de Tartufe

« Changez-les par la porte, ils reviennent par la fenêtre », a-t-on dit des Jésuites. Le propos est vrai aussi pour tous les autres ordres congréganistes.

La Congrégation expulsée des frères à barquette se reconstitue clandestinement à Lille.

Un terrible accident s'est produit aux « Usines de l'Espérance ». Un homme a été littéralement coupé en deux par une locomotive.

Et l'on retrouve une vieille connaissance

« Changez-les par la porte, ils reviennent par la fenêtre », a-t-on dit des Jésuites. Le propos est vrai aussi pour tous les autres ordres congréganistes.

A Sin-le-Noble

Un enfant brûlé vif

Un terrible accident, qui a coûté la vie à un malheureux bambin de quatre ans, vient de se produire à Sin-le-Noble.

LA CEREMONIE

Le maire, après avoir béni, refusant le drap mortuaire, à la dernière heure il se faisait offrir à la veuve, à la condition qu'elle irait le demander à M. le curé. Mme Lahaye s'opposa avec indignation cette proposition humiliante; elle fit elle-même confectionner un drap.

LA CEREMONIE

Le maire, après avoir béni, refusant le drap mortuaire, à la dernière heure il se faisait offrir à la veuve, à la condition qu'elle irait le demander à M. le curé. Mme Lahaye s'opposa avec indignation cette proposition humiliante; elle fit elle-même confectionner un drap.

LA CEREMONIE

Le maire, après avoir béni, refusant le drap mortuaire, à la dernière heure il se faisait offrir à la veuve, à la condition qu'elle irait le demander à M. le curé. Mme Lahaye s'opposa avec indignation cette proposition humiliante; elle fit elle-même confectionner un drap.